

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 janvier 2021
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 30

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/02/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/02/2021
(accusé de réception du 04/02/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à l'association Agrideiz pour l'organisation du festival de l'agriculture et de l'élevage 2021

Le festival Agrideiz, festival de l'agriculture et de l'élevage du Finistère, se déroule à Quimper tous les deux ans, organisé en alternance avec Morlaix. Depuis 2015, durant trois jours au mois de mars, le Parc des expositions Quimper Cornouaille se transforme en ferme géante, vitrine de l'élevage, des productions et produits agricoles locales. Le festival affirme l'identité du territoire et participe à une meilleure connaissance du monde agricole des habitants. Pour son organisation 2021, le festival propose une nouvelle organisation, adaptée à la crise sanitaire, et sollicite cette année une subvention de 50 000 euros auprès de Quimper Bretagne Occidentale.

Le festival de l'agriculture et de l'élevage du Finistère Agrideiz est le rendez-vous départemental annuel du monde agricole et du grand public. Les objectifs fixés par l'association qui porte le festival sont multiples : promouvoir l'agriculture et l'élevage du territoire sous toutes ses formes, développer les interactions avec les partenaires économiques du secteur, valoriser les formations, l'emploi et l'attractivité des métiers agricoles, valoriser les productions et les produits agricoles.

Par le biais de ce festival, l'association Agrideiz souhaite également que le monde agricole réponde au questionnement du grand public sur les thèmes essentiels que sont l'alimentation, le bien manger, la sécurité alimentaire, le bien-être animal, l'environnement et la biodiversité.

En 2021, l'association Agrideiz doit adapter l'organisation du festival au contexte sanitaire. Face aux incertitudes des prochains mois, l'association a fait le choix de renoncer à l'organisation d'une édition prévue initialement les 12, 13 et 14 mars 2021 dans un format identique aux années précédentes. L'association n'est en effet pas certaine de pouvoir accueillir le public ou risque d'être contrainte par une limitation des jauges dans les ERP. Les organisations professionnelles ont renoncé aux concours animaliers, limitant de fait l'intérêt

de la présence des écoles le vendredi. Aussi, l'association Agrideiz souhaite organiser un festival dématérialisé le samedi 13 mars 2021 de 9H30 à 19H.

Le festival prendrait la forme d'un plateau TV et serait accessible en direct et replay sur une chaîne Youtube et les réseaux sociaux. Plusieurs thèmes seraient abordés (Comprendre l'agriculture et l'élevage, Voir et découvrir les animaux, Échanger avec les agriculteurs et les éleveurs, Alimentation, bien-manger et sécurité alimentaire, Bien-être animal, Environnement et biodiversité) par le biais de conférences, d'animations ludiques ou ateliers. Ce format numérique serait accompagné de la création d'une web série dédiée à la présentation des agriculteurs et des éleveurs du Finistère. Un plan de communication à partir de novembre 2020 jusqu'au printemps 2021 avec animation sur les réseaux sociaux, site internet, presses quotidiennes et spécialisés permettra de valoriser le festival.

Le budget 2021 de l'Agrideiz est aujourd'hui de 146 000 euros (239 800 € en 2019). Les recettes sont essentiellement constituées de subventions publiques (dont la région :10 000€) et de partenariats privés (Crédit Agricole, Groupama). Les recettes de l'association pour 2021 sont impactées par le contexte sanitaire : disparition des recettes liées aux entrées du public (30 000 euros en 2019), désengagement de la chambre d'agriculture, du fait de la suppression des concours agricoles en 2021.

Aussi, pour organiser son festival, l'association Agrideiz sollicite auprès de Quimper Bretagne Occidentale une subvention de 50 000 euros ;

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à :

1 - verser une subvention de 50 000 € à l'association Agrideiz pour organiser le festival de l'agriculture et de l'élevage 2021, sous réserve que l'évènement ait bien lieu ;

2 - signer la convention avec le l'association Agrideiz.